Ami du Clergé du 2 novembre 1933

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pour le mois de novembre. — V. Les indulgences, 657. — VI. L'allègement et la délivrance, 660.
Pour l'anniversaire de l'Armistice. — I. Comment assurer la paix, 662. — II. La victoire de David sur Goliath et celle de la France sur l'Allemagne, 663.
Les fêtes de l'Eglise. — XCV. Les Saintes Reliques, 666. — XCVI. La fête de la Dédicace, 667.
Cours de prônes sur la Liturgie. — XXVII. Les processions en l'honneur de la Sainte Vierge, 669.
Deux conférences sur l'indifférence religieuse. — II. Les conséquences, 670.

POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

V

LES INDULGENCES

Mes frères,

Outre la messe, la prière et les bonnes œuvres, dont je vous ai parlé dans nos précédents entretiens, je vous ai dit que l'Eglise, dans sa sollicitude pour nos défunts, ouvre encore en leur faveur ce que l'on appelle le *trésor des indulgences.* Ce sera le sujet de notre entretien d'aujourd'hui. Plusieurs d'entre vous, sans doute, sont déjà renseignés sur la nature et l'efficacité de ce secours spirituel ; mais d'autres n'ont là-dessus que des connaissances assez vagues. Mon devoir, puisque j'en ai l'occasion, est de leur apporter quelques précisions qui auront, d'une part, l'avantage de les instruire, et de l'autre, celui de les encourager à mettre à profit, en faveur de leurs chers défunts, un moyen généralement facile de leur venir en aide.

I

On ne le remarque pas assez : les indulgences, si décriées par les protestants, sont un trésor inépuisable de satisfactions, car elles sont l'accumulation des mérites surabondants du Christ, de la Vierge et des saints. Richesse spirituelle confiée à l'Eglise et que l'Eglise distribue à ses enfants pour leur profit et pour le profit de ceux qu'ils aiment, vivants ou morts.

On ne le remarque pas assez : l'Eglise est d'une attention et d'une tendresse admirable pour les morts. A l'encontre de la si étrange insensibilité du monde, elle leur témoigne une sensibilité vraiment maternelle. Peut-être est-elle la seule société au monde qui les honore dignement et ne les oublie jamais. Pour elle, le corps d'un mort n'est pas une chose vile, c'est une chose sacrée. Elle ne le traite ni comme la dépouille d'un animal, ni à plus forte raison comme un amas repoussant de matière. Jusque dans le cadavre de l'homme, elle voit et respecte la dignité humaine. Elle conduit le cercueil qui le renferme dans ses temples, proche du sanctuaire et du tabernacle ; elle l'entoure d'un cercle de cierges symboliques dont la flamme annonce la reviviscence future ; elle l'enveloppe d'un nuage d'encens ; elle le transporte et le dépose dans une terre bénite et veut que la croix domine et abrite la tombe où il va dormir le grand sommeil.

Mais, j'ose le dire, elle a pour l'âme de bien autres soins. Alors qu'elle laisse le corps dormir dans sa couche d'ombre et de silence, sans plus s'occuper de lui quand une fois il y est couché, pas un seul jour jusqu'à la fin des temps elle n'oubliera l'âme qui l'a quitté et s'est envolée dans l'au-delà. Chaque jour elle offre le Saint-Sacrifice pour cette âme et pour toutes les âmes ; chaque jour elle fait dire à ses prêtres, à ses religieux, à ses religieuses, des oraisons pour leur soulagement et leur délivrance ; et tous les ans elle a pour elle le pathétique souvenir du soir de la Toussaint et du Jour des Morts ; enfin, comme si tant de sollicitude ne suffisait pas encore à son cœur, elle ouvre en leur faveur le trésor des indulgences.

Ce mot de *trésor,* très employé, et dans un sens un peu vague, par les auteurs, n'exprime, bien entendu, rien de plus qu'une image. Il n'y a pas dans le ciel, comme peuvent se l'imaginer la naïveté et l'ignorance, je ne sais quel vaste et inépuisable coffre-fort où seraient rangées, étiquetées, entassées, sous forme de gros et petits paquets, ces précieuses choses. Ce qu'il y a, c'est dans l'infinie mémoire de Dieu le souvenir éternellement vivant et ému des souffrances de Jésus-Christ, de son sang répandu pour le monde et de sa mort crucifié sur un gibet. Ce qu'il y a, c'est dans cette mémoire de Dieu le souvenir encore des saintes épreuves de la Vierge devenue la Mère des Douleurs. Ce qu'il y a toujours, dans cette infinie mémoire, c'est le souvenir des tortures, héroïquement acceptées pour la foi, des martyrs de tous les temps et des héroïques efforts des saints pour arriver aux cimes de la vertu et s'y maintenir. Quel poids dans la balance, pour faire pencher vers nous le plateau des miséricordes ! Les seuls mérites du Christ sont sans mesure. Ils peuvent tout effacer, tout couvrir. Comme un incendie immense, dit S. Athanase, dévore un brin de paille, une seule goutte du sang du Christ suffirait à racheter cent mille mondes, à supposer qu'il existe cent mille mondes ! Aussi en considération de ses mérites, Dieu est-il prêt à toutes les rémissions. Qu'on les lui demande : il accordera tout par les mains de l'Eglise dont il a fait ici-bas la trésorière, la dispensatrice et la distributrice de tous les biens spirituels.

Pratiquement, les indulgences sont la remise aux fidèles et, par le moyen de leurs suffrages, aux âmes du Purgatoire, des peines satisfactoires équivalentes aux pénitences publiques ou secrètes imposées aux pécheurs dans l'Eglise primitive.

Dans le péché, il y a d'abord la faute, ensuite la peine. La faute pardonnée, reste à subir la peine. Il arrive qu'une contrition parfaite obtienne à la fois et le pardon et la rémission du châtiment

mérité. C'est le cas du bon Larron et de sainte Madeleine. Mais cette condonation absolue suppose des conditions exceptionnelles. Pour l'ensemble des chrétiens pécheurs, l'expiation doit suivre l'aveu, le repentir et l'absolution. Il faut se soumettre à une pénitence correspondante à la gravité des péchés.

Dans l'Eglise primitive, la pénitence satisfactoire imposée au pécheur, et particulièrement au pécheur public, était rigoureuse et appliquée sans rémission, avec une sévérité implacable. Il s'agissait de sauvegarder l'honneur de la jeune société chrétienne et, en même temps, de donner satisfaction à la justice divine. Il ne suffisait pas alors, pour satisfaire à cette justice, de réciter quelques courtes prières, ni même d'expédier un chemin de croix d'une demi-heure. La pénitence consistait dans des jeûnes prolongés, dans la récitation quotidienne des psaumes, dans de lointains et fatigants pèlerinages, dans l'abandon d'une partie de sa fortune. Un voleur, suivant l'importance de son vol, était condamné à deux ans, à cinq ans de pénitence ; un blasphémateur à sept ans, un impudique à dix et souvent douze ans de jeûnes et de prostrations publiques sur le seuil d'un lieu saint où s'assemblaient les fidèles.

L'apostasie entraînait des pénitences encore plus rudes et plus longues. On serait dans l'erreur, si l'on croyait qu'au temps des persécutions tous les chrétiens se montraient des héros. Un assez grand nombre, par lâcheté ou terreur des supplices effrayants et abominables qu'il fallait affronter, reniaient leur foi. Les persécutions cessaient. Ces malheureux se trouvaient alors dans une situation de conscience et de fait extrêmement douloureuse. Ils voulaient rentrer dans l'Eglise ; l'Eglise, maintenant sa forte discipline, refusait de les admettre s'ils ne faisaient publiquement pénitence. Des jeûnes leur étaient imposés ; ils étaient condamnés à rester à la porte des assemblées des fidèles pendant des semaines, des quarantaines, des années.

Les indulgences actuelles de 40 jours, de 300 jours, de sept ans et sept quarantaines, etc., correspondent à ces sanctions de l'Eglise primitive. A quelle mesure de peines, à quelle durée de souffrance ces jours ou ces années correspondent-ils dans l'au-delà ? En d'autres termes, dans quelle proportion abrègent-ils l'épreuve purificatrice du purgatoire ?

Nous savons que l'*indulgence plénière* finit tout radicalement et immédiatement ; pour les autres, nous ne savons pas. Une chose est certaine : c'est que, si les conditions imposées par l'autorité qui les accorde sont remplies, c'est-à-dire si vous êtes en état de grâce et si vous faites les actes prescrits, jeûne, aumône, confession et communion, visite d'églises, simples prières vocales aux intentions requises, les indulgences opèrent infailliblement. Vous aurez, comme on dit, gagné l'indulgence.

Mais, comme toutes les autres satisfactions dont nous avons parlé précédemment, les indulgences une fois obtenues sont un trésor personnel dont vous pouvez disposer à votre guise, pour vous-même, si vous le voulez ; aussi pour les défunts, si vous le préférez, car les morts n'étant plus soumis à la juridiction de l'Eglise, cette source de grâce leur est fermée, et ils n'y peuvent avoir accès et s'y abreuver que par nous.

En résumé, une indulgence est la remise de la peine temporelle due au péché, même effacé par la confession et l'absolution, — remise fondée sur les mérites de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints, et dont l'application peut être faite aux fidèles vivants ou morts. Il y a des indulgences de deux sortes ; elles sont *plénières* ou *partielles* : *plénières*, on obtient la rémission de toute la peine temporelle due au péché, soit en cette vie, soit en l'autre ; *partielles*, une partie de la peine seulement est remise ; en d'autres termes, elles remettent autant de jours et d'années de pénitence qu'on en devait faire selon les anciens canons pour les péchés commis.

Ceci dit et bien compris, justifions cette doctrine et admirons-en la touchante beauté.

II

Je l'insinuais en commençant, la doctrine des indulgences a trouvé et trouve encore des opposants, soit dans le Protestantisme, soit dans la Libre-Pensée. Ils n'admettent pas la réversibilité des mérites. « Dieu, disent-ils, ne saurait être moins juste qu'un magistrat ; or, un juge digne de ce nom ne voudra jamais recompenser quelqu'un pour les mérites d'autrui. » Chicane sans portée, incompréhension d'un fait qui se passe journellement dans notre humanité terrestre. Un père, par exemple, indigné de la conduite de son fils, le chasse et lui interdit de rentrer dans sa maison. Ce jeune fou a une sœur qui mérite toute l'estime, toute l'affection de son vieux et malheureux père. — « Je sais, lui dit la douce enfant, que mon frère a contracté une dette de 50.000 francs et qu'il ne peut la payer. Votre fille vient vous supplier en pleurant de lui pardonner sa faute. » Le père pardonne et paie les 50.000 francs. C'est tout le mystère des indulgences. Chrétiens que nous sommes, nous formons une famille dont Dieu est le Père, et à la prière des uns, en reconnaissance de leurs vertus, de leurs supplications, de leurs mérites en un mot, il paie la dette de ceux pour qui ils l'implorent. Pour user d'une comparaison bien connue : les indulgences sont une monnaie aussi courante dans l'autre monde qu'en celui-ci ; c'est un or franc et pur qui passe partout, partout reçu. Cet or paie le rachat des âmes esclaves et captives, et le Dieu de justice à qui nous l'offrons signe, en le recevant, la charte de leur liberté.

Et c'est ici que se montre la touchante beauté de la doctrine que je vous enseigne.

Le sacrifice de la messe, la prière, les bonnes œuvres, le jeûne et les autres pénitences, les indulgences, tels sont donc les moyens mis par Dieu à notre disposition pour le soulagement des âmes retenues prisonnières dans l'au-delà et contraintes

à de dures et obligatoires purifications. De ces moyens nous devons user par affection pour nos chers disparus et par un sentiment généreux de solidarité chrétienne, assez fort pour suivre les morts par delà la tombe.

Ces moyens de délivrance sont infaillibles; l'Eglise elle-même nous l'affirme. Nous ferons donc un bien certain à ces pauvres âmes. Nous les libérerons de leur exil ; pour le moins, nous hâterons l'heure, par elles si impatiemment attendue, où leurs chaînes se briseront enfin. De ce bienfait immense, elles nous seront reconnaissantes éternellement, et il se trouvera qu'en fin de compte, en travaillant pour elles, nous aurons aussi travaillé pour nous. Ces âmes, grâce à nous, sortiront des ombres où l'on ne voit pas Dieu, et, grâce à nous, élevées plus tôt à l'indescriptible lumière de la Vision béatifique, elles nous rendront au centuple l'appui fraternel que nous leur aurons donné. Elles prieront pour nous à leur tour, et leurs prières d'âmes sauvées vaudront ce que valent les prières des saints. Au besoin, elles accourront à notre secours aux heures de détresse.

On raconte dans l'histoire de l'Ordre de Cîteaux qu'un homme avait l'habitude, toutes les fois qu'il lui arrivait de passer près d'un cimetière, de réciter un *Pater* et un *Ave* pour les morts couchés là dans le sommeil du dernier repos. Un jour, il fut assailli par une bande d'ennemis. Trop faible pour lutter victorieusement, il se résignait à mourir, quand tous les morts pour qui il avait prié au cours de sa vie parurent tout à coup autour de lui et, par leur soudaine présence, effrayèrent tellement les assaillants, qu'ils s'enfuirent tous comme une volée d'oiseaux...

Un tel récit n'a évidemment rien qui nous oblige à le croire; je n'y vois plutôt qu'une légende du vieux temps, mais j'y vois en même temps un symbole : le symbole de l'assistance dont ces âmes reconnaissantes entourent toutes nos faiblesses.

J'ajoute que si nous pouvons prier pour elles, elles aussi peuvent prier pour nous. Quelques-uns, je le sais, ont douté que leur intervention pût nous être utile. D'autres, avec plus de raison, ce me semble, nous en donnent l'assurance. Pourquoi, en effet, leur serait-il interdit de prier efficacement pour ceux qui sont restés sur la terre et qui poursuivent le dangereux voyage qu'elles ont achevé? Serait-ce que leur état de personnelle expiation ne leur permettrait pas de mériter? Si elles sont impuissantes à mériter, elles ne le sont pas pour supplier. D'autre part, les saints non plus ne sont pas en état de mériter, et cependant nous les invoquons! Elles souffrent sans doute, mais ne sont-elles pas en état de grâce? Etant en état de grâce, ne sont-elles pas les amies de Dieu? Alors, puisque Dieu les aime et qu'elles l'aiment, pourquoi ne les écouterait-il pas?

Qui n'admirerait une telle doctrine? Les religions anciennes, sauf la religion juive en sa dernière période, les religions autres que le Christianisme qui se partagent l'humanité, n'ont jamais rien eu à offrir aux âmes parties pour l'au-delà que des tombeaux et des inscriptions, des repas funèbres et des libations, des holocaustes de troupeaux de moutons ou de chèvres, des sacrifices d'esclaves, des armes, des mets enfin pour qu'elles se nourrissent, des fleurs pour réjouir leurs yeux, des guirlandes de violettes ou de roses, vaines offrandes. L'Eglise et ses enfants ne cessent de penser aux pauvres âmes parties pour l'autre monde et de courir à leur secours en utilisant tous les moyens mis à leur disposition pour les soulager et les délivrer.

Voyez les saints. Ils nous offrent un touchant et suggestif exemple de la solidarité qui doit nous lier aux pauvres âmes qui souffrent dans un exil qu'elles voudraient tant voir abréger! Sainte Catherine de Sienne s'offre elle-même pour satisfaire la justice divine et expier ici-bas les fautes que son père mort pouvait avoir à expier dans le Purgatoire. De même sainte Marguerite-Marie se mortifiait, cruellement et souvent, pour obtenir la délivrance des âmes dont elle voulait hâter le salut et le bonheur. Je pourrais citer des centaines et des centaines de bienheureux pour qui ce salut des âmes exilées dans le Purgatoire fut, toute leur vie, une préoccupation constante, une sorte de hantise sacrée. Ils surent qu'ils n'avaient perdu ni leur temps ni leurs souffrances en faisant pénitence au profit des défunts. Que de fois les âmes libérées vinrent leur annoncer elles-mêmes leur libération et leur témoigner leur joyeuse reconnaissance!

Et ce ne sont pas seulement les saints qui, dans l'Eglise, s'intéressent aux âmes du Purgatoire; ce sont tous les vrais fidèles et particulièrement ceux que quelque deuil a frappés douloureusement. Que de prières, que d'aumônes, que de messes chaque jour, pour ceux dont le départ nous a brisé le cœur!

Croyons à l'heureuse efficacité de ces pieuses entremises. Chaque suffrage venant de nous les fait monter de quelques degrés sur l'échelle mystérieuse qui conduit au ciel.

Personnellement toutefois, ne comptons pas trop sur les prières, les aumônes et le trésor d'indulgences dont les vivants nous gratifieront après notre mort! Ceux qui penseront à nous secourir et à délivrer des épreuves du Purgatoire nos pauvres âmes souffrantes, ceux-là seront peu nombreux. Pour en être convaincu, il nous suffit de nous interroger nous-mêmes. Nous avons perdu nos parents très aimés et des amis très chers, nous les avons pleurés, à la nouvelle de leur mort et le jour de leur enterrement, avec de vraies larmes. Nous nous sommes même promis de ne jamais les oublier, peut-être de prier pour eux quotidiennement. Et puis, nous savons bien ce qui est arrivé. A peine avions-nous franchi la porte du cimetière que le vent de la plaine ou de la rue avait séché nos pleurs. Bientôt, repris par nos affaires, nos distractions et nos plaisirs, nous laissions s'affaiblir le souvenir qui naguère encore nous tenait tant au cœur; et un temps est arrivé enfin où la mauvaise herbe de l'oubli recouvrit

ces noms chéris à qui nous avions juré une fidélité éternelle !

Non, ne comptons pas trop, pour après notre mort, sur les prières, les aumônes et les indulgences gagnées par nos amis. Les morts vont vite, la vie est naturellement oublieuse de la mort : les âmes du Purgatoire sont, bon gré mal gré, l'objet d'un oubli fatal et leurs douleurs, dont personne ici-bas n'est le témoin, sont les plus délaissées de toutes les douleurs. Si le spectacle de leurs souffrances frappait nos yeux, si une fenêtre était ouverte sur leur misère et leur détresse, et que par là nous parviennent leurs gémissements et leurs cris d'appel, pris de pitié, nous qui sommes leur père ou leur mère, leur fils ou leur fille, leur époux ou leur épouse, leurs amis, nous volerions à leur secours avec les moyens que Dieu nous donne. Mais leurs souffrances ne frappent pas nos yeux, il n'y a pas de fenêtre par où nous parviennent leurs gémissements, et nous ne faisons rien pour elles.

Mes frères, nous ne serons pas plus heureux que les autres ; mais si nous prions pour nos morts, nos morts prieront pour nous. Ils se souviendront de ce que nous avons fait pour adoucir leurs souffrances et abréger leur exil et, faute des secours qui viennent de la terre, nous aurons ceux qu'une reconnaissance certaine fera descendre du ciel sur notre douloureux mais passager exil. Ainsi soit-il.

VI

L'ALLÈGEMENT ET LA DÉLIVRANCE

Mes frères,

Le Purgatoire n'est pas éternel. Il est sous la loi du temps ; le temps passe et il finit. Au fur et à mesure que le temps passe, c'est l'allègement graduel des peines. Quand le temps est passé, c'est la délivrance.

Ces deux pensées que je viens d'exprimer en quelques mots, définissent et limitent le sujet que je veux traiter ce soir devant vous, au cours de notre dernier entretien. En les méditant, nous projetterons une plus vive lumière sur le sort de tant d'âmes connues ou inconnues, quelques-unes inoubliées et chéries, dans le douloureux séjour des expiations d'outre-tombe. Nous les verrons se dégager peu à peu des mystérieuses flammes, et voler enfin à leur bonheur éternel si chèrement acheté. Allègement graduel, libération définitive ! Nous les verrons alors jouir de leur triomphe, et nous nous réjouirons avec elles.

I

Sainte Catherine de Gênes, une mystique très admirée de ce grand homme de bon sens que fut S. François de Sales, nous a laissé une page curieuse sur la paix grandissante de l'âme en marche vers son dernier jour d'épreuve. « Je crois, écrit-elle, que nulle part, excepté au ciel, l'esprit ne sera rempli d'un repos qui puisse être comparé à la paix d'une âme dans le Purgatoire. Ce repos augmente de jour en jour, à mesure que la rouille du péché est détruite par le feu (disons : par sa souffrance expiatrice). L'âme est de plus en plus soumise à la bienfaisante influence du soleil divin ! » La sainte éclaire sa comparaison par une autre : « Si les rayons du soleil, poursuit-elle, n'atteignent pas une chose cachée, ce n'est pas sa faute, puisqu'il verse toujours et partout sa lumière et sa chaleur. Mettez l'objet en évidence, et l'astre l'éclairera de ses rayons. » Elle applique alors à l'âme ces deux comparaisons ingénieuses : « Il en est de même, dit-elle, de la rouille du péché qui couvre et cache l'âme et qui doit être enlevée par le feu purificateur. Plus cette rouille disparaît, plus aussi l'âme est en état de recevoir en elle la vraie lumière du soleil qui est Dieu, et son repos devient plus parfait à mesure que la couche de rouille s'amincit. Cela dure jusqu'à ce que le temps de la peine soit fini : le temps s'abrège tous les jours... »

J'aime cette page de ton modéré et d'une psychologie si humaine. Mais ce n'est pas tout. Pendant que, sentant de moins en moins la douleur qui se fait plus légère et peu à peu l'abandonne, l'âme éprouve l'impression d'un apaisement de plus en plus délicieux ; la joie de voir le but se rapprocher monte en elle comme le flot le long des berges quand vient la fonte des neiges. Mon Dieu, c'est donc vrai : l'heure triomphale et bienheureuse va sonner ! L'heure de la Vision, l'heure de l'Union, l'heure de l'Amour ! Déjà le ciel se découvre comme l'azur de la terre après que le vent a chassé les épaisses flottes des nuages. Voici les lueurs ! voici la lumière ! voici l'irradiation magnifique de l'Astre éternel !

Car, dès qu'elle a entièrement satisfait aux fautes par les peines, l'âme est béatifiée et voit Dieu face à face. A peine la dernière tache est-elle effacée, elle n'est déjà plus en Purgatoire. Sa pureté et sa légèreté ont permis l'envol immédiat et l'immédiate entrée dans la béatitude.

L'âme sait cela de science certaine et sa certitude engendre en elle paix et joie.

L'imagination a travaillé sur cette donnée et brossé des tableaux peut-être plus saisissants que fidèles. Ces âmes savent quel est le bonheur infini qui les attend et que ce qui les empêche de l'atteindre, c'est le châtiment exigé par la justice de Dieu. Alors d'elles-mêmes elles se précipitent en quelque sorte dans les flammes ardentes, mais purificatrices ; elles sont contentes de sentir qu'elles sont plus dignes de Dieu, qu'elles se rapprochent de lui ; elles souffrent, mais elles souffrent volontiers, *libenter,* dit S. Thomas ; elles ne voudraient pas que cette souffrance n'existât pas. Elles ressemblent au martyr qui est torturé sur son chevalet, ou à qui l'on va trancher la tête ; il est heureux des tourments qu'il endure pour Jésus-Christ, heureux de voir le bourreau qui saisit le glaive pour le décapiter, parce que, — et tous les martyrs l'ont redit avec joie, — il lui sera donné, après un moment de souffrance, de jouir de la vue de son Maître bien-aimé et d'entendre de

sa bouche : « Courage, bon et fidèle serviteur ; entre dans la joie de ton Maître ! »

Possible que les choses se passent ainsi et qu'il y ait de ces scènes dans le monde invisible dont nous parlons ; mais j'aime mieux croire que tout se déroule avec plus de simplicité. Les âmes, insensiblement soulagées par leurs souffrances mêmes, progressent insensiblement dans la paix et dans la joie. Et si, à cette paix et à cette joie il se mêle une sorte d'impatience sacrée, cette impatience n'a rien de dramatique. Elle n'est pas un tourment ; elle n'est même pas un trouble ; elle n'est qu'un joyeux désir, ce frémissement qui fait vibrer tout l'être au moment où l'on va être heureux, l'embrassement anticipé d'une volupté inconnue et néanmoins soupçonnée.

Cependant la purification, ou plutôt l'épuration continue. L'âme de plus en plus s'allège du poids qui la maintenait loin de Dieu. Le moment approche où elle va être délivrée...

II

Enfin, après un séjour plus ou moins long, très long parfois, dans le lieu des dures et rigoureuses expiations, l'instant arrive de la délivrance. Les portes d'airain s'ouvrent, au glissement des verrous de fer. C'est l'évasion, la liberté, le salut : l'évasion de la région des douleurs, la liberté de monter vers Dieu, objet d'un incessant et passionné désir, le salut par l'ascension au ciel et la participation à sa félicité.

La pauvre âme délivrée n'aura jamais connu, ni aux jours de sa vie terrestre, ni aux jours de sa vie dans l'au-delà, un moment pareil. Elle éprouvera le sentiment d'indicible joie du prisonnier qu'on libère, qui ne sent plus à ses poignets ni à ses chevilles le poids blessant des chaînes, et dont les yeux éblouis se dilatent à l'éclatante douceur de la lumière. L'heure aura enfin sonné pour elle où les rachetés du Seigneur retourneront vers lui et entreront avec des louanges dans la Sion éternelle, l'heure où une éternelle allégresse couronnera leur tête, où la joie ne les quittera plus, où la douleur enfin les laissera pour toujours.

L'imagination, ici, essaie de suppléer l'impossible connaissance. « Enfin, écrit un orateur, enfin les dettes sont payées soit par la souffrance, soit par le suffrage des vivants. Cette âme sainte a lavé sa robe dans les flammes purifiantes qui lui ont rendu sa première beauté, son éclat du jour de son baptême. Il n'y a plus en elle aucune tache qui puisse blesser les yeux si délicats de son saint Epoux Jésus et les regards pénétrants de la sainte et adorable Trinité.

« Son ange gardien, le fidèle compagnon de son pèlerinage, est là qui l'attend. Sa mission ne sera finie que lorsqu'il l'aura introduite dans les Tabernacles éternels, et mise en possession du trône qu'elle a mérité. Les portes du Purgatoire s'ouvrent. Conduite par son fidèle Ami, elle se dirige vers le ciel. Elle franchit soudain, comme la foudre, l'atmosphère où se trouve l'air que nous respirons. Peut-être rencontrera-t-elle sur la route une âme qui, pendant qu'elle était sur la terre, lui fut chère, et qui, comme elle, vient de sortir du lieu de l'expiation, ou de la prison de son corps sans passer, par une exception heureuse, par le lieu de la purification. Les cortèges se mêlent et la joie du triomphe est double. Ces deux arrivées seront célébrées par une fête commune dans l'assemblée des Elus.

« Les élus nouvellement délivrés accomplissent ensemble leur joyeux voyage. Certes, la marche n'est pas lente ; elle surpasse le vol de l'oiseau heureux d'échapper aux coups du chasseur. Les gênantes lois de l'espace ne subsistent plus. Leur essor ne se ralentit pas, loin de là ; il s'accélère à mesure qu'elles approchent de ce lieu qui fut sur la terre l'objet de leur désir et qui sera dans l'éternité leur inépuisable récompense. L'Elu va bientôt le posséder sans crainte de le perdre jamais. Dans cet espoir, il s'élève au-dessus des astres et laisse bien loin celui dont la paisible clarté tempère l'obscurité des nuits. Il va de monde en monde. Enfin, le Paradis, c'est-à-dire cette zone que nous ne comprenons qu'imparfaitement, se présente...[1] »

Fantaisie pure, ce tableau d'ailleurs séduisant ! On localise le Purgatoire dans le centre de la terre ; on soumet les âmes aux lois de l'espace ; on les fait accompagner par leur ange gardien qui les guide dans leur voyage aérien ; on imagine des cortèges et des rencontres ; toutes choses au moins problématiques. L'auteur invente, arrange, brode. L'Eglise est plus sobre ; elle affirme simplement qu'un moment vient où l'âme captive est délivrée et passe d'une vie de souffrance à une vie de béatitude sans nuages. C'est tout et c'est assez. Que nous importent les circonstances, d'ailleurs imprévisibles, de notre élargissement ? Que nous importe le chemin que l'âme prend et suit pour parvenir au but ? La sage et infaillible Eglise nous affirme que l'âme délivrée cesse de souffrir et trouve le bonheur auprès de son Dieu ; l'imagination peut broder sur ce thème, mais encore une fois, que nous importent ces rêves et ces tableaux, lorsque la simple vérité affirmée par elle est si consolante et si douce ?

Cette triomphale délivrance s'accomplit à chaque minute du temps. A chaque minute, à chaque seconde même, des âmes enchaînées sont délivrées ; des âmes captives, rendues à la liberté, franchissent la porte de leur prison ; des âmes torturées sentent leurs souffrances remplacées par une béatitude ineffable ; des âmes dans les ténèbres se sentent éblouies par la lumière surnaturelle où baignent les Elus ; des âmes avides se sentent comblées.

Est-il vrai qu'il y aurait des jours privilégiés où ces heureuses délivrances s'accompliraient en masse ? D'après une tradition en honneur chez les Carmes, la Sainte Vierge arracherait à leur exil, le samedi qui suit la mort, les âmes fidèles à porter le scapulaire. C'est une pieuse croyance, rien

[1] Lohan, *Le Paradis des catholiques*.

de plus. En revanche, on peut croire qu'une multitude d'âmes captives sont libérées chaque jour par les messes dites à leur intention et, plus particulièrement, en ce *Jour des Morts* où l'Eglise entière intercède pour les défunts. Pendant que nous nous attristons en portant des fleurs sur les tombes, dans l'au-delà on se réjouit !

* *

Je terminerai ici, mes frères, cet entretien, qui est aussi une instruction, comme d'ailleurs toutes les allocutions que je vous ai adressées en ces jours. Fasse Dieu, par Notre-Seigneur, que tant de paroles ne restent pas vaines ! Emportez d'ici la conviction qu'il y a un Purgatoire ; que beaucoup de chrétiens, même assez fidèles, ne l'évitent pas ; que les âmes qui y sont retenues par une justice qui les veut purifiées de toute souillure, y souffrent, mais que nous, les vivants, nous pouvons quelque chose pour le soulagement de leurs peines ; que la sainte messe offerte à leur intention, que nos prières et nos bonnes œuvres, que les indulgences par nous gagnées pour elles, leur apportent un allègement assuré et que, par conséquent, leur libération et leur bonheur sont en partie entre nos mains.

Rappelons-nous ces vérités de notre foi, mes frères, et utilisons, pour les morts éprouvés dans les régions de l'au-delà de la vie, cette puissance que Dieu nous donne. Adoucir les souffrances d'un malade, rassasier un pauvre affamé, ce sont là des devoirs que nous impose la charité chrétienne ; or, cette même charité nous demande de secourir ces âmes passagèrement malheureuses, dont peut-être un jour, — songeons-y, — nous partagerons le sort digne de pitié. Entendons leurs appels, accourons au cri de leur détresse, aidons-les à sortir du gouffre en leur tendant une main fraternelle. Soulagées, délivrées, elles nous béniront et. parvenues au terme, en reconnaissance de nos interventions secourables, elles nous seconderont à leur tour de leurs instances auprès du Souverain Maître. Dans la vie et dans la mort, avec nous dans les combats qui furent les leurs avant d'être les nôtres, elles soutiendront notre courage et rendront efficaces les efforts de notre faiblesse pour les rejoindre dans la divine Patrie. Ainsi soit-il.

FIN

POUR L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

I

COMMENT ASSURER LA PAIX

Mes frères,

Nous venons de prier de tout notre cœur pour nos morts glorieux ; nous allons le faire encore dans un instant, avec les splendides accents du *Libera,* au pied de ce monument commémoratif que leur a édifié notre amour, fait d'admiration et de reconnaissance.

De reconnaissance ! C'est toujours ce mot qu'il faut redire, lorsque nous parlons d'eux. C'est toujours ce sentiment que nous devons avoir dans le cœur, quand nous pensons à eux. C'est la reconnaissance qui nous oblige à nous souvenir, et c'est elle qui nous réunit ce matin une fois encore, en leur honneur, en leur faveur !

Par leurs souffrances, par leur sacrifice, par le don total qu'ils ont fait d'eux-mêmes à la patrie, ils nous ont préservés et sauvés ; ils nous ont, avec l'aide de Dieu, gagné la victoire et la paix.

* *

La paix ! don précieux, inestimable ! Il suffit, pour en comprendre tout le prix, de songer à cette atrocité sans nom : la guerre, et à tout ce qu'elle apporte fatalement avec elle de larmes, de tortures, d'angoisse, de ruines.

Pouvons-nous espérer voir, à jamais, disparaître la guerre et s'établir, pour toujours, sur notre pauvre terre, la paix ?

Hélas ! il y aura des guerres aussi longtemps que l'ambition et la haine n'auront pas disparu des nations. Et elles ne disparaîtront pas — je ne crains pas de le dire — tant que les gouvernements responsables et les peuples se refuseront à prendre pour devise et pour ligne de conduite ce mot d'ordre du grand pape régnant : « *Pax Christi in regno Christi.* La paix du Christ dans le règne du Christ. » L'histoire vraie prouve qu'il n'y a qu'une puissance au monde capable d'atténuer les maux de la guerre et d'apporter la paix au monde, cette puissance qui parle et agit au nom du Christ Jésus : l'Eglise.

Or il n'y a qu'elle qu'on ne consulte pas. Il n'y a qu'elle qu'on ne veut pas entendre.

Et cependant elle seule possède la doctrine de paix, celle qui n'a jamais changé, qui ne changera jamais, parce qu'elle est inscrite dans l'Evangile qu'elle a charge de transmettre intact aux hommes de tous les pays et de tous les âges, parce qu'elle la tient de son divin Fondateur, le Fils de Dieu fait homme.

Jésus-Christ est venu apporter sur la terre non la guerre, mais la paix. Il a prêché la fraternité humaine. Il a ordonné aux siens, à tous ceux qui croiraient en lui, qui auraient la prétention de le servir, aux chrétiens, quelle que soit leur patrie, de s'aimer les uns les autres. Il repousse ceux que ronge la haine comme ceux que l'ambition dévore. Il veut le pardon des injures et l'amour des ennemis.

Voilà la doctrine de l'Eglise : elle n'en a pas d'autre. Elle ne demande pas la suppression des frontières, pas plus que la destruction des murs de la maison paternelle ; elle n'exige pas la disparition des patries, pas plus que celle des familles ; elle veut qu'on tienne à son pays et qu'on l'aime, comme on doit tenir à son foyer et l'aimer... Mais elle dit aux peuples : « Tout en chérissant votre nation, ne haïssez pas les autres. Hommes qui peuplez la terre, soyez raisonnables ; soyez pacifiques, et aimez-vous les uns les autres ! »

Cela, elle le dit ; elle le répète du haut de la chaire chrétienne, dans les encycliques de ses papes et dans sa sublime liturgie

Elle n'hésite pas, dût-elle s'aliéner des milliers de fidèles, à condamner sévèrement, où qu'ils se trouvent, les nationalismes exacerbés.

Sa conduite a toujours été en harmonie avec sa doctrine. Ouvrez l'histoire.

Dès que l'Eglise, au Moyen Age, a pu exercer une influence sur la société civile, elle n'a reculé devant aucune difficulté, bien qu'elle en ait rencontré de très grandes ; elle a établi cette véritable Société des Nations qui s'appelait la Chrétienté, au sein de laquelle la papauté s'efforçait d'empêcher tout conflit.

S'il lui est arrivé de proclamer des « guerres saintes » contre les non-chrétiens, elle avait pour but — ce qu'on ne sait pas, ce qu'on ne dit pas assez — non seulement la défense des lieux sacrés où avait vécu le Christ, mais aussi celle de l'Europe et de la civilisation menacées ; et il faut avancer bien haut que si, alors, ses appels avaient été entendus, d'innombrables guerres auraient été plus tard évitées.

Elle n'a cessé, dans tout le cours des siècles, de recommander ou, quand elle le pouvait, d'employer l'arbitrage, afin d'arriver au règlement pacifique des conflits.

Et de nos jours, sans parler de Pie X et de Benoît XV, qui ont tout fait, l'un pour éviter la guerre qu'il voyait venir, l'autre pour y mettre un terme, on peut affirmer que, guidés par Pie XI et leurs évêques, les catholiques d'Europe sont à la tête du mouvement pacifique.

* *

Détestons la guerre ; aimons la paix : le Christ et l'Eglise l'ordonnent.

Soyons chrétiens, catholiques, sans hésiter, en cela comme en tout le reste. Et si nous n'avons pas notre entrée dans les conseils des nations, du moins nous pouvons beaucoup, par la prière, pour attirer sur eux les lumières indispensables du Saint-Esprit. Prions donc, m. f., pour que s'établisse la paix du Christ dans le monde.

Ce sera certainement répondre au désir le plus cher des morts que nous pleurons ; ce sera continuer, ce sera plutôt achever leur œuvre magnifique de salut. Ainsi soit-il.

II

LA VICTOIRE DE DAVID SUR GOLIATH ET CELLE DE LA FRANCE SUR L'ALLEMAGNE

> *Tu venis ad me cum gladio et hasta et clypeo ; ego autem venio ad te in nomine Domini exercituum.*
>
> **Tu viens à moi avec l'épée, la lance et le bouclier ; mais moi je viens à toi au nom du Seigneur. (I Reg., xvii, 45).**

Mes frères,

Nos Livres saints nous rapportent que les Philistins, désireux d'asservir définitivement le peuple de Dieu, « avaient assemblé de nouveau toutes leurs troupes pour combattre Israël » (I Reg., xvii, 1) et que l'un d'eux, un géant nommé Goliath, incarnation de l'orgueil de son peuple, osa matin et soir, durant quarante jours, se présenter devant les bataillons d'Israël, en leur criant : « Choisissez un homme d'entre vous, et qu'il vienne se battre seul à seul. S'il ose se battre contre moi et qu'il m'ôte la vie, nous serons vos esclaves ; mais si j'ai l'avantage contre lui et que je le tue, nous serons vos maîtres et vous nous serez assujettis. » (I Reg., xvii, 8-9). Le roi Saül et tous les Israélites, entendant ce langage, étaient, nous disent nos saints Livres, frappés de terreur, et ils tremblaient.

Et certes, il y avait de quoi trembler. Ce géant, qui avait la hauteur de deux hommes, était solidement armé de pied en cap. « Il avait sur la tête un casque d'airain ; il était revêtu d'une cuirasse dont le seul poids eût écrasé un guerrier ordinaire. Des lames d'airain recouvraient ses jambes depuis les genoux jusqu'aux pieds ; ses épaules étaient protégées par un bouclier d'airain ; la hampe et le fer de sa lance étaient remarquables par leur extrême pesanteur. » *(Ibid.,* 5-8).

I

L'Allemagne, à qui il ne suffisait pas de nous avoir opprimés après 1870, mais qui voulait effacer le nom de la France sur la liste des grandes nations et nous réduire en servitude, l'Allemagne, elle aussi, quand elle vint, au mois d'août 1914, nous obliger à nous mesurer avec elle, était armée de pied en cap ; elle ressemblait à un géant bardé de fer et d'airain. Sa population, comparée à la nôtre, était presque double. Ses magasins et ses ateliers regorgeaient de munitions dès longtemps amassées. Ses armées de terre et de mer s'étaient fortifiées prodigieusement depuis plus de quarante ans. Et au mépris des engagements les plus solennels, qu'elle traitait de chiffons de papier, en dépit des droits les plus sacrés de la justice et de l'humanité, elle venait fondre sur nous comme l'oiseau de proie fond sur la victime qu'il s'est choisie, elle venait nous forcer à une lutte à mort, à un duel sans merci. Evidemment le combat était inégal, et, selon toutes les prévisions naturelles, nous étions irrémédiablement condamnés à une défaite lamentable.

Mais ce qui est impossible à la faiblesse humaine devient possible avec le secours d'En-haut ; et presque toujours Dieu, pour confondre les forts et les puissants de ce monde, se plaît à se servir de ce qui, en apparence, est faible et impuissant. Ainsi en fut-il pour David devant Goliath, pour Geneviève devant Attila, pour Jeanne d'Arc devant les armées anglaises ; ainsi devait-il en être pour la France attaquée à l'improviste, en 1914, en face de la Germanie armée jusqu'aux dents.

David n'était qu'un simple berger tout jeune encore : à peine avait-il vingt-deux ou vingt-trois ans. Apparemment, il n'était nullement fait pour la guerre. Eliab, son frère aîné, le voyant paraître sur le lieu du combat, lui avait dit sur un ton de colère et de reproche : « Pourquoi êtes-vous venu, et pourquoi avez-vous abandonné dans le désert

le peu de brebis que nous avons? » Le roi Saül, qui l'avait fait venir devant lui, lui avait dit, de son côté, en lui parlant de Goliath : « Vous ne sauriez résister à ce Philistin ni combattre contre lui, parce que vous êtes encore jeune et que celui-ci a toujours été à la guerre depuis sa jeunesse. »

Il y avait d'ailleurs une autre preuve de l'insuffisance, je dirai même de l'incapacité de David au point de vue militaire ; la voici, d'après la Sainte Ecriture : « Saül l'avait revêtu de ses armes ; il lui avait mis sur la tête un casque d'airain ; il l'avait armé d'une cuirasse. » Quant au jeune homme, il s'était mis lui-même une épée au côté et il avait essayé s'il pourrait se servir de ces armes. Mais finalement, il s'était vu forcé de faire cet aveu : « Je ne saurais marcher ainsi, parce que je n'y suis point accoutumé. »

Néanmoins il avait répondu au roi : « Le Seigneur qui, aux jours où je gardais les troupeaux de mon père, m'a délivré des griffes du lion et de la gueule de l'ours, me délivrera encore de la main de ce Philistin. »

Cela dit, il prit le bâton qu'il avait toujours à la main ; il choisit dans le torrent cinq pierres polies et les mit dans sa musette, qu'il avait sur lui ; et, tenant à la main sa fronde, il marcha contre le Philistin. Le géant s'avança également et, dit la Sainte Ecriture, lorsqu'il eut dévisagé David, voyant que c'était un jeune homme fort beau, — trop beau, selon lui, pour être vaillant, — il le méprisa en disant : « Suis-je un chien pour que tu viennes à moi avec un bâton ? » Et, ayant ensuite maudit David en jurant par ses dieux, il ajouta : « Viens à moi, et je donnerai ta chair à manger aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre. »

C'est bien ainsi que raisonnaient les dirigeants de la puissante Allemagne, de l'Allemagne qui se proclamait au-dessus de tout, de l'Allemagne qui espérait bien ne faire de l'armée française qu'une bouchée. Au début de cette lutte barbare et insensée, qu'ils appelaient « la guerre fraîche et joyeuse, » ils juraient par leurs dieux, à la façon de Goliath, la ruine complète des deux pays qui les premiers résistèrent à leurs projets de domination universelle : je veux dire la Belgique, qu'ils considéraient d'avance comme un pays conquis, et puis notre belle, notre chère et vaillante patrie, qu'ils appelaient avec dédain la France dégénérée.

Malheureusement pour elle, l'Allemagne avait compté sans le Dieu des batailles, sans le Dieu de Clotilde, dont nos ancêtres disaient : « Vive le Christ qui aime les Francs ! » Par contre, notre bien-aimé pays pouvait de son côté, en toute justice, tenir au Germain ce fier langage que David tenait au Philistin, et que je vous citais en commençant : « Tu viens à moi avec l'épée, la lance et le bouclier ; mais moi, je viens à toi au nom du Seigneur des armées. » Et, de fait, déjà toute la France croyante s'agenouillait aux pieds du Dieu de Geneviève, de S. Louis et de Jeanne d'Arc ; dans la patrie en danger, toutes les églises s'ouvraient à la fois pour une prière pour ainsi dire ininterrompue. La supplication de l'enfant, toujours si puissante sur le cœur de Dieu, s'unissait à celle de la jeune fille, du jeune homme et du vieillard, aux prières et aux larmes de la fiancée et de la veuve, jusqu'au jour où le monde entier dut enfin reconnaître que, selon la parole de nos saints Livres, le Seigneur est l'arbitre de la guerre.

Et d'ailleurs, Dieu ne devait-il pas d'autant plus montrer ici sa puissance que la guerre dont il s'agissait était en toute vérité, dans l'intention de nos adversaires, une guerre de religion ? Car, on peut le dire sans crainte de se tromper et l'histoire véridique le proclame bien haut, la fureur de nos ennemis, durant cette formidable lutte de plus de quatre ans, était surtout alimentée par la haine du protestantisme allemand contre le catholicisme français. Dès lors, le Dieu du ciel et de la terre, qui s'appelle aussi le Dieu des armées, n'était-il pas directement intéressé au triomphe de la vérité, de la justice et du droit ? Ne devait-il pas, lui le souverain maître de toutes choses, venger ses sanctuaires profanés, ses églises saccagées, renversées, incendiées ? Ne se devait-il pas à lui-même de relever le défi audacieux lancé contre sa cause ?

Dès lors, on peut l'affirmer, le Tout-Puissant avait pris en main la cause des opprimés, et l'espoir devait renaître peu à peu et, pour ainsi dire, jour par jour, dans le cœur des victimes de la plus barbare des agressions. Grâce à l'intervention divine, la Belgique et la France, momentanément ébranlées par le choc le plus formidable qui se puisse imaginer, n'étaient plus seules désormais en face de l'envahisseur. Celle qu'on avait appelée « la méprisable petite armée anglaise » combattait à nos côtés, elle ne devait même pas tarder à montrer qu'on s'était trompé sur son compte, car, en soutenant avec une vaillance sublime le premier choc du siège d'Ypres, elle devait contribuer puissamment à fermer aux bataillons allemands, d'une façon définitive, la route de Calais.

Jusqu'à la date du 5 septembre, nous devions encore, il est vrai, avec des alternatives de combats qui ne furent pas sans gloire, subir plus d'un revers en Alsace et en Lorraine, comme aussi en Belgique, spécialement à Charleroi. Mais le colosse allemand, qui jusqu'ici avait continué ses bravades, ne devait plus tarder à subir le sort du Goliath des Philistins.

II

Vous vous rappelez sans aucun doute ce qui arriva à ce dernier. Tandis qu'il s'avançait, racontent nos Livres saints, le jeune David, l'humble berger d'Israël, courait contre lui pour le combattre. Il mettait la main dans sa panetière, il en prenait une pierre et la lançait avec sa fronde. La pierre s'enfonçait dans le front de Goliath, et celui-ci tombait le visage contre terre. « Ainsi, continue la Sainte Ecriture, David remporta la victoire sur Goliath uniquement avec une fronde et une pierre ; il le renversa par terre et le tua. Et comme il n'avait point d'épée, il courut et se

jeta sur lui, mit la main sur l'épée du géant, la tira du fourreau et acheva d'ôter la vie du Philistin, en lui coupant la tête. »

C'était, pour la nation des Philistins, le commencement de la débâcle finale. « Ceux-ci, nous dit la Sainte Ecriture, voyant que le plus vaillant d'entre eux était mort, prirent la fuite. »

Ainsi en fut-il pour nos adversaires lorsque, durant les célèbres journées du 5 au 10 septembre 1914, ils constatèrent les défaites successives des généraux en qui ils avaient mis alors leur principal espoir.

Le généralissime français avait ordonné de faire face partout à l'ennemi. Le 6 septembre, l'adversaire, qui pourtant se croyait définitivement victorieux, se voyait obligé de remonter vers le Nord.

Dans son ordre du jour à jamais fameux du 6 septembre, Joffre avait dit : « A l'heure où s'engage la bataille d'où dépend le salut du pays, le moment n'est plus de regarder en arrière ; tous les efforts doivent être employés à attaquer et à refouler l'ennemi Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. »

Cet ordre du chef suprême était bien fait assurément pour électriser nos soldats ; il devait assurer la victoire des Français et de leurs alliés d'Outre-Manche, dans cette bataille de la Marne, bataille de géants, où, durant six jours, plus de neuf cent mille Allemands luttèrent avec une ardeur furieuse contre sept cent mille Français et soixante mille Anglais.

Lisez les annales militaires de tous les pays et de tous les temps. Nulle part peut-être vous n'aurez l'occasion d'observer dans un chef plus de sang-froid ni plus d'audace réfléchie, et, dans une armée, plus d'obéissance ni plus d'abnégation et d'oubli de soi-même en face d'un plus pressant danger.

Aussi l'ordre du généralissime, digne de passer à la postérité la plus reculée, sera-t-il fidèlement transmis de siècle en siècle et de père en fils, comme un héritage de gloire, à tous les enfants de la France immortelle.

Représentez-vous, m. f., l'aigle, le roi des airs, poursuivi dans la montagne par un chasseur impitoyable. Tout à coup son vol est moins assuré, il paraît succomber à la fatigue et s'affaisser sur lui-même. Vous croiriez qu'il est blessé à mort et qu'il va tomber dans le précipice au-dessus duquel il plane encore. Mais sa blessure n'est pas mortelle ; le terrible coup qu'il a reçu n'a pas brisé son essor, il n'a fait que le ralentir. Soudain il ramasse toutes ses forces et, d'un vigoureux coup d'aile, il s'élève toujours plus haut, sous les rayons ardents du soleil, dans les régions sublimes où il se plaît. Là, de ses yeux perçants où brille la joie d'avoir échappé à son adversaire, il lance sur celui-ci un regard de défi, sûr qu'il est désormais d'éviter une défaite et une mort sans gloire, et n'attendant qu'une occasion favorable de vaincre celui qui avait décidé sa perte.

C'est ainsi que par une disposition spéciale de la Providence, notre France bien-aimée, fille aînée de l'Eglise, après avoir été sur le point de sombrer dans la plus abominable débâcle, s'était tout à coup, comme d'ailleurs toujours en pareil cas, admirablement ressaisie et redressée.

Le 10 septembre, au matin, voyant qu'il avait perdu la partie principale de la guerre, l'ennemi se résignait à la retraite.

La victoire de la Marne, telle la fronde du jeune David à l'égard du Philistin, venait de frapper au front, d'un coup mortel, l'impérialisme et le militarisme allemands ; elle était la garantie la plus certaine de toutes les autres victoires qui devaient la suivre. Elle contenait en germe notre résistance victorieuse sur l'Yser, en Argonne et aussi en Artois, où il s'en fallait de bien peu que notre attaque du 9 mai 1915 ne nous ouvrît une brèche profonde et peut-être décisive dans les lignes allemandes. Elle contenait en germe l'immortelle défense de Verdun, dont le nom seul, à travers les âges, fera tressaillir d'une légitime fierté tous les cœurs français, Elle contenait en germe notre admirable avance dans la Somme et enfin la triomphale riposte des alliés aux offensives allemandes de 1918, riposte qui devait aboutir à l'expulsion des Allemands de presque tout le sol français et, finalement, à un armistice qui consacrait l'entière défaite de nos ennemis et dont nous célébrons aujourd'hui même le quinzième anniversaire.

Cette victoire, à jamais glorieuse pour nos armes, cette victoire, la plus belle, la plus complète de l'histoire du monde, nous la devons avant tout, il est vrai, à l'intervention divine qui inspira si heureusement nos généraux, et tout particulièrement Joffre, ce type achevé de clairvoyance, de calme énergique et de bravoure. Nous la devons encore à nos chers et vaillants alliés. Nous la devons surtout à nos bien-aimés soldats de la grande guerre, spécialement à ces valeureux paysans de France qui ont formé les quatre cinquièmes de nos bataillons. Nous la devons enfin aux braves enfants de cette paroisse, dont les noms bénis, inscrits sur le marbre en traits ineffaçables, rediront à la postérité la plus éloignée la mort cruelle, mais à jamais glorieuse, qu'ils ont subie pour notre rançon et pour la libération de notre chère patrie. Ces noms aimés, gravons-les donc de plus en plus profondément dans nos cœurs. Qu'ils y vivent à jamais pour y être l'objet de notre reconnaissance et de notre amour !

Et quand, tout à l'heure, se continuera le sacrifice de l'autel que nous offrons pour les jeunes héros de cette commune tombés au champ d'honneur, demandons à Jésus-Hostie pour leurs âmes les éternelles joies qu'ils ont si bien méritées, et, pour notre patrie, une paix solide et durable, digne de leur ténacité, de leur vaillance et de leur sacrifice. Ainsi soit-il.

LES FÊTES DE L'ÉGLISE

XCV

LA FÊTE DES SAINTES RELIQUES

Aucun siècle n'a plus que le nôtre honoré et glorifié les reliques. Chaque jour des pèlerins sans nombre se rendent à Verdun, à Notre-Dame de Lorette, à Dormans, dans tous ces pays illustres de la Marne ou de l'Aisne qui ont été arrosés du sang de nos soldats ; ils s'arrêtent pieusement devant les ossuaires et ils contemplent avec respect, avec reconnaissance, ces restes sacrés qui demeurent pour la patrie une protection, une haute leçon, et qui nous rappellent des souvenirs impérissables d'angoisse, de courage et de foi.

Ces ossements ont été habités par des âmes de héros. Ceux-ci se sont battus dans ces plaines, dans ces ravins, sur ces collines, pour nous garder notre sol, le sol des aïeux ; ils ont emporté ces redoutes, se sont emparés de haute lutte de ces sommets dont l'ennemi les mitraillait, et s'ils ont été atteints par les balles et les obus qui les ont arrêtés, leurs corps au moins ont pris possession de cette terre, pendant que leurs âmes étaient recueillies par l'Ange de la patrie.

I

Cependant ces ossements vénérés ne sont pas à proprement parler des reliques. L'Eglise appelle reliques les restes des corps des saints, des martyrs de leur foi, des confesseurs, des vierges dont la sainteté a été attestée par des miracles. Ces corps que nous honorons ont été les membres vivants de Jésus-Christ, le séjour de quelque âme, fille du ciel et fille de Dieu, qui a pensé avec ce cerveau, aimé avec ce cœur, soigné les malades avec ces mains, gagné avec ces pieds la maison des malheureux que le monde oublie et qu'elle est venue consoler. Ils ont eu de plus ce suprême honneur d'être habités par le Saint-Esprit, qui a fait d'eux des temples divins. Quand vous les regardez, en priant les saints à qui ils ont appartenu et à qui ils appartiennent toujours, vous les voyez déjà revêtus de gloire, brillants comme le soleil, dans la splendeur de leur résurrection certaine.

Mais, héros ou saints, c'est le même principe qui nous les fait honorer. Nous nous découvrons avec respect devant leurs reliques, parce que leurs âmes ont été grandes, vaillantes, parce qu'ils ont donné leur sang pour le Christ ou pour la patrie et que c'est le témoignage souverain de l'amour. Mais nos saints ont une glorification de plus : leur vie a été toute à Dieu et par Dieu toute aux hommes, enfin leur mort a été précieuse devant Dieu. De leurs reliques, dit S. Augustin, nous faisons un autel à Dieu, et quand le corps de Jésus-Christ descend sur l'autel, ces reliques demeurent le trône sur lequel il se plaît à résider.

Le culte des reliques a commencé avec S. Etienne, le premier martyr. Des hommes pieux et intrépides prirent son corps et lui donnèrent une sépulture honorable, parce qu'il avait été lapidé pour la foi, que ses yeux avaient vu « Jésus à la droite de Dieu » et qu'il avait expiré dans cette extase. Ce culte a continué sur les tombes des apôtres et des martyrs, puis dans les Catacombes, qui devinrent comme un immense reliquaire. Les honneurs qu'ils recevaient étaient si bien conformes aux sentiments intimes du cœur de l'homme que lorsqu'on les ramenait dans leur ville natale, les peuples accouraient sur leur passage ; on les invoquait, on les acclamait, on couvrait les chemins de fleurs, on les accueillait par des chants et ils répondaient à cette ardente piété en répandant autour d'eux ces fleurs surnaturelles qu'on appelle les miracles, guérisons des corps et guérisons des âmes.

Rien n'explique donc les profanations des reliques par l'hérésie et par la Révolution, rien, sauf une sorte de fureur diabolique inspirée par la rage du démon et par une haine contre nature.

II

L'Eglise n'a point consacré de fête universelle aux saintes reliques ; elle laisse à chaque diocèse le soin d'honorer les reliques de ses saints propres, et cette fête se célèbre en beaucoup d'endroits dans l'Octave de la Toussaint.

L'Introït redit les épreuves des Saints : « Elles ont été nombreuses, les tribulations des saints, et le Seigneur les a délivrés de toutes. Le Seigneur garde tous leurs os ; aucun ne sera brisé. (Ps. XXXIII, 20). Je bénirai le Seigneur en tout temps ; toujours sa louange sera dans ma bouche. »

Des insensés peuvent brûler des reliques, ils ne les anéantiront pas. Dieu fera refleurir les ossements profanés, il les ressuscitera dans une gloire et une beauté admirables ; le corps retrouvera son âme avec laquelle il a aimé et souffert ; l'âme saluera le cher et inséparable compagnon de sa vie terrestre ; et quelle joie de se revoir, de vivre ensemble pour jamais !

« Seigneur, dit la Collecte, vous qui opérez des merveilles par les reliques de vos saints, augmentez en nous la foi en la résurrection, et faites que nous soyons participants de la gloire éternelle dont nous vénérons les gages dans leurs cendres. »

Leurs reliques font des miracles, ils ne sont donc pas morts. Ils ressusciteront ; ces miracles nous garantissent la foi de l'Eglise. Fortifions donc notre foi en notre résurrection future.

Ce qu'étaient nos saints, l'Epître va nous le dire : « C'étaient des hommes de miséricorde ; ils ne se sont jamais relâchés de leurs œuvres pieuses. Leur race demeure attachée au bien, leur descendance à la sainteté, leur postérité à l'alliance divine. Aussi leurs fils vivront toujours à cause d'eux ; leur race et leur gloire ne tomberont pas. Leurs corps sont ensevelis dans la paix et leur nom vivra de génération en génération. Que les peuples publient leur sagesse et que l'Eglise redise leurs louanges. » (Eccli., XLIV).

C'étaient donc des hommes bons et sages ; leurs corps ensevelis dans la paix ont sanctifié les pays qui les ont accueillis, purifié l'atmosphère morale ; ils jouissent au ciel de la vue de Dieu, ce qui est pour eux comme un perpétuel festin : *justi epulentur*. Ils sont la parure et le sourire de la terre.

L'Evangile nous expose les Béatitudes, d'après S. Luc. Ce n'est plus sur la montagne que Jésus parle, mais dans la plaine, où sont accourues des multitudes venant de la Judée et de Jérusalem, des bords de la mer, de Tyr et de Sidon. Il y a donc beaucoup de païens qui sont arrivés de loin « pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies. »

« Levant les yeux sur ses disciples, il disait : Heureux, vous qui êtes pauvres, car le royaume des cieux est à vous. Heureux, vous qui avez faim maintenant, car vous serez rassasiés. Heureux, vous qui pleurez maintenant, car vous serez dans la joie. Heureux serez-vous quand les hommes vous haïront, vous repousseront de leur société, vous chargeront d'opprobres et rejetteront votre nom comme mauvais, à cause du Fils de l'homme ! Réjouissez-vous en ce jour-là et tressaillez de joie, car voici que votre récompense est grande. » (Luc, VI).

Elle est grande non seulement au ciel, mais sur la terre. Les foules viennent pour vénérer les reliques des saints, certains malades sont guéris à leur contact, comme autrefois au contact du Sauveur. Pour conserver les corps des saints avec honneur, avec magnificence, les hommes leur bâtissent des églises, des chapelles, des sanctuaires, des cathédrales, car rien n'est trop beau pour les serviteurs de Dieu qui sont aussi les plus grands bienfaiteurs de l'humanité. Le peuple, a-t-on dit, ne donne rien qu'à bon escient ; s'il leur a construit de si beaux monuments, c'est qu'il a reçu d'eux des faveurs incomparables ; ils ont protégé et sauvé les cités, éloigné les ennemis, la peste, les fléaux, raffermi les courages, nourri les affamés, épargné les horreurs de la guerre ; ces monuments ne sont donc que l'expression de la reconnaissance populaire.

« Faites, Seigneur, que dans cette solennité de vos saints le culte de leurs reliques soit pour notre dévotion une source de joie et que, par votre grâce, nous jouissions éternellement de leur compagnie. » (Postcommunion).

Les vêpres nous redisent leurs mérites, leurs épreuves et leur récompense :

« Ils sont les saints qui, témoins de Dieu, ont livré leurs corps pour sa cause et lavé leurs robes dans le sang de l'Agneau. » (1re antienne).

« Les saints par leur foi ont vaincu les royaumes, ils ont accompli la justice, ils jouissent des biens qui leur ont été promis. » (2e antienne).

« La jeunesse des saints se renouvellera comme celle de l'aigle, ils fleuriront comme le lis dans la cité du Seigneur. » (3e antienne).

« Dieu essuiera toute larme des yeux des saints et il n'y aura plus désormais pour eux ni gémissements, ni cri, ni douleur d'aucune sorte, car l'épreuve est passée. » (4e antienne).

« La demeure des saints est dans les royaumes célestes, et leur repos sera éternel. » (5e antienne).

« Les âmes des justes sont dans la main de Dieu, ajoute le Capitule, et le tourment de la mort ne les atteindra pas. Aux yeux des insensés ils ont paru mourir, mais ils sont dans la paix. » (Sap., III, 1-3).

On peut maintenant chanter le triomphant *Sanctorum meritis*. Les plus beaux chants, la plus haute poésie seront toujours inférieurs à la beauté, aux mérites et à la gloire de nos saints.

« Maintenant elles se réjouissent au ciel, les âmes des saints qui ont suivi les traces du Christ, et parce que, pour son amour, ils ont versé leur sang, leur bonheur avec lui sera sans fin. » (Antienne de *Magnificat*).

Pendant qu'ils sont pour jamais bienheureux, le peuple chrétien se plaît à porter en procession et à exposer à la vénération publique les reliques des saints. Rien n'est touchant comme ces fêtes, ces chants, ces fidèles qui passent auprès des reliquaires pour recevoir des bénédictions plus abondantes, ces témoignages de foi sincère et expansive, cette piété qui fait de la terre une image du ciel.

XCVI

LA FÊTE DE LA DÉDICACE

Dans les premiers jours de l'Eglise, les chrétiens se rendaient au Temple de Jérusalem, où ils priaient. Ils n'avaient pas encore d'édifices particuliers pour y célébrer les saints mystères. Ils se réunissaient alors dans des maisons privées et là « ils recevaient le pain céleste dans la joie de leurs cœurs. » (Act., II, 46). Vinrent bientôt les persécutions. Les décrets impériaux leur défendaient même d'exister, ils n'avaient donc pas le droit de bâtir des temples. Ils n'en célébraient pas moins dans des demeures sûres appartenant à de généreux et intrépides chrétiens, et dans les Catacombes, sur des autels en bois. On conserve encore aujourd'hui à Rome, dans la basilique de St-Jean de Latran, l'autel de bois dont S. Pierre se servait pour célébrer la sainte messe. Cet autel est creusé en forme d'arche, et le pape S. Silvestre décréta que, seuls, les Souverains Pontifes pourraient y offrir le saint sacrifice.

I

Peu à peu, toutefois, les églises s'élevèrent, timidement d'abord ; car on craignait des décrets qui ordonneraient leur destruction. On les appelait des *Mémoires*. « Nous ne bâtissons pas de temple à des martyrs, disait S. Augustin, comme à des dieux, mais comme à des hommes morts qui vivent devant Dieu. » Ces églises, on les appelait encore des *martyria*, parce qu'on les construisait à l'endroit où les chrétiens avaient subi le martyre, ou bien parce qu'on y conservait leurs précieuses reliques. C'étaient des oratoires où les chrétiens se rassemblaient pour prier ensemble, mais

on n'osait les honorer d'une consécration spéciale, de peur que les païens ne vinssent les profaner. C'est seulement quand la paix fut rendue aux chrétiens par Constantin que les temples furent consacrés par ces cérémonies auxquelles l'Eglise imprime un sens si profond et qu'elle revêt de tant de majesté.

Dès l'aube, le Pontife fait trois fois le tour de l'édifice, dont les portes restent closes. Il insiste et dit : « Ouvrez-vous, portes, et le Roi de gloire entrera. » Une porte s'ouvre enfin ; l'évêque entre et prononce : « Paix éternelle à cette maison, au nom de l'Eternel ! » Puis, « avec la crosse épiscopale, il trace sur deux lignes de cendres, qui se dirigent transversalement d'une extrémité à l'autre du temple et se croisent au milieu de la grande nef, l'alphabet grec et l'alphabet latin : premiers éléments des deux langues principales où se conservent pour nous la Tradition et l'Ecriture. Ils sont tracés avec l'aide du bâton pastoral sur la cendre et la croix, parce que la science sacrée nous vient de l'autorité doctrinale, qu'elle n'est comprise que des humbles et qu'elle se résume dans Jésus crucifié [1]. » Douze croix sont représentées sur les piliers.

Dans l'élément qui servira à la purification de l'église, l'évêque mêle l'eau et le vin, la cendre et le sel, qui figurent l'humanité et la divinité du Sauveur, sa mort et sa résurrection. On asperge ensuite d'eau bénite l'autel et l'extérieur des murailles. Puis l'huile sainte coule à flots sur l'autel qui est le Christ chef, pontife et roi, et de là gagne les murs, l'Eglise entière, âmes baptisées, ainsi consacrées avec l'Homme-Dieu dans l'eau et l'Esprit Saint. Les pierres dont le temple est bâti représentent au vif l'assemblée des élus, liés entre eux comme avec la pierre divine par l'indestructible ciment de l'amour.

Les chants sacrés et l'encens montent sous les voûtes. C'est en ce moment que se fait la translation des reliques qu'on doit placer dans l'autel.

La Révolution ferma ou profana les églises. Quand elles furent rendues au culte, le pape Pie VII voulut qu'une fête générale de la Dédicace remplaçât désormais la solennité locale qui s'était célébrée jusque-là pour chacune à l'anniversaire même de sa consécration.

De là cette fête de la Dédicace de toutes les églises de France.

II

L'Eglise célèbre encore au mois de novembre, le 8, la fête de la dédicace de la Basilique de Latran, et le 18, celle de la dédicace de St-Pierre et St-Paul.

On sait qu'en 312, comme il quittait Arles et se disposait à franchir les Alpes pour délivrer Rome et l'univers du tyran Maxence, une après-midi, lorsque le soleil s'inclinait déjà vers l'horizon, Constantin aperçut dans l'air au-dessus de l'astre du jour une croix lumineuse avec ces mots, en grec : « Sois vainqueur par ce signe. » Ceux qui l'accompagnaient virent comme lui ce prodige. La nuit suivante, Jésus lui apparut avec le même signe et lui ordonna de reproduire cette image sur ses drapeaux, comme un gage certain de victoire.

Il manda aussitôt les prêtres du Christ, se fit instruire et peu après il remporta sur Maxence la victoire décisive du Pont Milvius.

Mais il n'eut pas le courage de se faire baptiser aussitôt. Sa seconde femme, Fausta, accusa Crispus, le fils de Constantin né d'une première femme, d'un crime abominable. Le prince le fit mourir, puis, ayant reconnu son innocence, il punit Fausta du dernier supplice. Bientôt il fut frappé de la lèpre.

Saisi de remords, il se souvint alors de la vision qu'il avait eue douze ans auparavant et résolut de se faire baptiser. Il réunit son conseil impérial, où il trouva une opposition déclarée de la part des tenants du paganisme et particulièrement du philosophe Maxime. Une discussion s'engagea où l'empereur s'efforça de les convaincre que s'il y a une religion vraie dans le monde, non seulement elle doit enseigner la vertu, mais l'enseigner avec une autorité infaillible, autrement elle ne saurait subsister. Il ne les convainquit pas, mais il s'affermit dans sa résolution. Il manda le pape Silvestre, qui se cachait encore dans les solitudes du Mont Soracte, et se fit baptiser.

Les eaux sacrées ne guérirent pas seulement l'âme, mais le corps du prince. La lèpre disparut. Alors il réunit sur le forum de Trajan le sénat et le peuple, et leur déclara qu'il avait abjuré l'idolâtrie. « A l'avenir, ajouta-t-il, les pontifes de la loi chrétienne jouiront de tous les privilèges que possédaient les prêtres des temples idolâtriques. De plus, pour bien attester à la face de l'univers que j'ai solennellement embrassé le culte du Christ, Dieu véritable, j'ai résolu d'élever en son honneur une église dans l'enceinte même du palais de Latran. Le monde saura ainsi qu'il ne reste plus dans mon cœur trace de mes erreurs passées. »

Le Sénat accueillit ces paroles par un morne silence, mais le peuple éclata en acclamations.

Le palais de Latran avait appartenu à Plautius Lateranus, qui par amour de la patrie, dit Tacite, conspira contre Néron. Découvert, il fut condamné à mort et son palais confisqué au profit de l'empereur. C'est ce palais que Constantin convertit en une église qui fut dédiée au Sauveur. Il bâtit aussi le baptistère contigu, sous le nom de S. Jean-Baptiste, dans le lieu même où il avait été baptisé. Sur le frontispice de la basilique on lit : « *Sacrosancta Lateranensis Ecclesia, omnium urbis et orbis Ecclesiarum mater et caput.* » C'est la mère et la maîtresse de toutes les églises, l'église paroissiale du monde catholique. On l'appelle aussi la basilique du Saint-Sauveur, et c'est au Latran qu'a lieu encore de nos jours la prise de possession officielle des Pontifes romains.

Le 18 novembre, c'est la dédicace des basiliques de St-Pierre et de St-Paul.

« Le huitième jour après son baptême, Constantin le Grand vint au tombeau de S. Pierre, et,

[1] *L'Année liturgique*. Continuation de Dom Guéranger, t. VI, p. 289.

se prosternant, il répandit une grande abondance de larmes. Puis, prenant une pioche avec un hoyau, il creusa le sol et en retira douze charges de terre en l'honneur des douze Apôtres, pour désigner l'emplacement de la basilique qu'il voulait construire à S. Pierre. Elle fut dédiée par le pape S. Silvestre, le quatorze des calendes de décembre, comme le cinq des ides de novembre il avait consacré l'église du Latran, mais en y élevant un autel de pierre qu'il oignit du chrême, il prescrivit que désormais tout autel serait en pierre.

« Le bienheureux Silvestre dédia pareillement sur la voie d'Ostie la basilique de S. Paul Apôtre, que l'empereur Constantin avait de même construite avec magnificence, l'enrichissant, ainsi que la première, de biens fonds, d'ornements et de présents considérables. » (Leçons de la Dédicace de St-Pierre et de St-Paul).

Constantin avait placé sur la Basilique Vaticane l'inscription suivante, qui se détachait en lettres d'or au sommet de l'arc triomphal : « Parce que le monde sous ta conduite s'est élevé triomphant jusqu'aux cieux, Constantin vainqueur consacra ce temple à ta gloire. » En 1506, l'inscription tomba de vétusté avec l'arc de triomphe. Michel Ange releva l'édifice et lança dans les airs la magnifique coupole de St-Pierre, et Urbain VIII consacra la nouvelle basilique en 1626.

Quant à la basilique de St-Paul sur la voie d'Ostie, elle fut détruite par un incendie en 1823. La tombe du grand Apôtre fut relevée dans le cours des siècles à cause des inondations du Tibre, et par le soupirail qui s'ouvre au centre de l'autel, on peut lire ces paroles écrites en lettres constantiniennes : *Paulo Apostolo et Martyri*. Relevée plus belle qu'auparavant par le zèle de quatre pontifes, la basilique de St-Paul fut consacrée par Pie IX en 1854, l'année où fut proclamé le dogme de l'Immaculée Conception. C'était le 10 décembre. Il était entouré d'une brillante couronne de prélats et de princes, au milieu d'un immense concours de fidèles. Les églises de St-Pierre et de St-Paul sont à la droite et à la gauche de St-Jean de Latran, comme deux bras qui amènent les âmes au Sauveur.

COURS DE PRONES SUR LA LITURGIE

XXVII

LES PROCESSIONS EN L'HONNEUR DE LA SAINTE VIERGE

Mes frères,

Les processions en l'honneur de la T. S. Vierge ne sont pas moins nombreuses que celles en l'honneur de Notre-Seigneur. Elles ne font pas, autant que celles-ci, partie intégrante des offices liturgiques ; elles n'ont pas lieu, non plus, partout dans l'Eglise, mais seulement en certains lieux où les circonstances leur ont donné naissance. Elles n'en sont pas moins chères au peuple chrétien et constituent une des formes les plus touchantes de la dévotion envers Marie.

I

La procession la plus universellement célébrée, du moins en France, est celle de l'Assomption. En voici l'origine.

Quoique vainqueur de ses ennemis, le roi Louis XIII était triste parce que, après plus de vingt ans de mariage, il n'avait pas d'héritier.

Il y avait alors à l'église des Petits-Pères, aujourd'hui Notre-Dame des Victoires, à Paris, un frère très dévot à la Sainte Vierge. Reconnaissant des dons prodigués à sa communauté par Louis XIII, il demandait ardemment à Dieu de lui donner un fils. Le 3 novembre 1637, il priait avec ferveur, lorsque Marie lui apparut tenant un enfant dans ses bras : — « Ce n'est pas mon Fils, dit-elle au pieux religieux, c'est l'enfant de France. Que la reine fasse trois neuvaines et elle sera exaucée. » Anne d'Autriche obéit et le 5 septembre de l'année suivante Louis XIV naissait à St-Germain-en-Laye.

L'heureuse mère fit don à Notre-Dame de Lorette d'une statue d'ange en argent massif tenant en ses bras un enfant en or du poids de Louis XIV à sa naissance. Plus heureux encore, le père s'était montré tout aussi empressé à payer à Marie son tribut de reconnaissance. Dès le 10 février 1638, pendant la grossesse même de la reine, il rendit à St-Germain un édit par lequel il plaçait son royaume et sa personne sous la protection spéciale de la T. S. Vierge. De plus, le religieux monarque invitait l'archevêque de Paris et tous les évêques de son royaume à faire tous les ans, le jour de l'Assomption, commémoraison de cet édit dans leurs églises cathédrales et dans toutes les églises de leurs diocèses. Dans le même décret, Louis XIII ordonnait qu'il fût fait le 15 août, en l'honneur de la céleste Reine de France, une procession à Notre-Dame de Paris. Le 31 août 1682, Louis XIV rendra obligatoire cette procession dans tout le royaume.

Longtemps les grands corps de l'Etat et toute les autorités civiles se firent un devoir d'assister officiellement à cette procession, qui est une manifestation patriotique autant que religieuse. Ces beaux jours ne sont plus, mais la procession de l'Assomption n'en reste pas moins extrêmement populaire en notre pays. Lorsqu'au son joyeux des cloches elle sort de nos églises après les vêpres chaque année, les fidèles sont heureux d'y prendre part et de renouveler ainsi la consécration de notre patrie à Marie. C'est avec plus de confiance encore qu'ils acclament cette bonne Mère comme la Reine de France, depuis qu'en 1927 le Souverain Pontife a fait de l'Assomption la fête patronale principale de la France, ratifiant ainsi canoniquement et liturgiquement la consécration officielle que Louis XIII fit il y a trois cents ans de notre pays à Marie.

II

Une autre procession en l'honneur de la T. S. Vierge est celle du Saint Rosaire. Dans les églises où est établie la confrérie de ce nom, elle a lieu le premier dimanche de chaque mois et pour encourager les fidèles à y prendre part, les Souverains Pontifes accordent à ceux qui y assistent de pré-

cieuses indulgences. Rien n'est touchant comme cette procession qui se déroule dans les nefs de nos églises au début de chaque mois, comme pour consacrer chacun d'eux à Marie. Rangées à la suite de la bannière de Marie, formant un cortège d'honneur à son image portée par l'une d'elles, les jeunes filles de la paroisse saluent cette bonne Mère en lui adressant tous les titres d'honneur qui composent ses litanies. Elles viennent ainsi se grouper devant l'autel du St-Rosaire que le célébrant encense et devant lequel il chante l'oraison de la fête. La cérémonie se termine par la bénédiction donnée à l'assistance avec l'image de Notre-Dame. Comme cette procession mensuelle est un puissant moyen d'entretenir dans une paroisse la dévotion à Marie et d'appeler sa protection sur tous les foyers qui la composent !

Cette procession, ai-je dit, n'a lieu que dans les paroisses où est érigée la confrérie du St-Rosaire, mais le premier dimanche d'octobre, où se célèbre la solennité du Rosaire, elle a lieu à peu près partout, surtout depuis que le pape Léon XIII, par une longue suite d'encycliques, recommanda instamment cette dévotion. Au cours de la procession de l'Assomption, nous implorons la T. S. Vierge en faveur de la France notre patrie ; au cours de la procession du Rosaire, nous l'implorons pour l'Eglise, la patrie de nos âmes. Faisons-le avec une pieuse ferveur, comme nous y invite la sainte liturgie dans la sixième leçon de cette fête : « Vénérons la T. S. Vierge, Mère de Dieu, par le culte du Rosaire qui lui est si agréable, afin que celle qui, invoquée par cette formule de supplication, a tant de fois terrassé les ennemis terrestres de la chrétienté nous accorde pareillement de triompher de l'ennemi infernal. »

En certains endroits, des processions ont également lieu aux autres fêtes de la Sainte Vierge, par exemple en la fête de la Nativité, de la Visitation, du Scapulaire, soit parce que ces fêtes sont fêtes patronales de la localité, soit parce que des confréries y existent sous ces différents vocables.

III

Mais outre ces processions communes à presque toutes les paroisses, bien d'autres se font ici ou là en l'honneur de la T. S. Vierge, d'autant plus solennelles qu'elles commémorent des souvenirs plus glorieux pour cette Reine toute-puissante et toute bonne. Tantôt ces processions se rendent à un sanctuaire érigé en l'honneur de Marie en reconnaissance de bienfaits obtenus d'elle, telle la procession au sanctuaire de Notre-Dame de la Délivrance à Langres, érigé en remerciement de la protection accordée à cette ville au cours de la guerre de 1870. Elle est célébrée avec d'autant plus d'éclat et de piété qu'elle n'a lieu que quand le 24 mai, fête de Notre-Dame Auxiliatrice, tombe un dimanche. D'autres fois, elle a pour but de porter en triomphe quelque relique insigne ou quelque statue miraculeuse de cette bonne Mère. C'est ainsi qu'en 1927 de splendides processions se déroulèrent dans les rues de Chartres, en l'honneur d'une tunique de Notre Dame qui y est précieusement conservée ; c'est ainsi que la ville de Boulogne-sur-Mer porte en procession dans ses rues pavoisées une image de Marie qui, chassée de Palestine par les Musulmans, vint, portée sur une barque conduite par les anges, se réfugier en cette ville. Bien souvent encore, ces processions sont faites pour implorer la protection de Marie en faveur de ceux que le danger va menacer, telles la procession de Notre-Dame des Dunes à Dunkerque et beaucoup d'autres semblables tout le long de nos côtes, où le clergé bénit et recommande à l'Etoile de la mer les navires qui vont partir en Islande pêcher la morue ; telle encore la procession de Notre-Dame des Naufragés à la pointe du Raz, en face de la sinistre île de Sein, contre laquelle tant de navires sont venus se briser et où tant de pauvres marins ont fait naufrage. Dans presque tous les centres de pèlerinage en l'honneur de la T. S. Vierge, les processions sont une des manifestations principales de la piété envers la Reine du lieu, celle où l'amour de ses enfants peut se donner plus facilement libre cours. Qui ne connaît les processions aux flambeaux qui ont lieu chaque soir à Lourdes et où ceux qui y prennent part font retentir montagnes et vallées de leurs *Ave* mille fois et mille fois répétés ?

Aimons toutes ces processions en l'honneur de notre Mère du ciel. Que les jeunes filles soient fières d'y paraître en blanc et d honorer ainsi sa pureté sans tache ; qu'elles soient heureuses d'y porter ses bannières, ses images, et de lui former un cortège d'honneur. Tous, tant que nous sommes, assistons à ces processions avec recueillement, sûrs de répondre au désir de Marie et de lui plaire. N'a-t-elle pas révélé sa complaisance pour les processions organisées en son honneur, lorsqu'à Lourdes elle dit à Bernadette : « Je veux qu'on vienne ici en procession » ? Si pendant notre vie nous avons aimé à prendre part aux processions en l'honneur de la Sainte Vierge, elle-même, à notre heure dernière, viendra en procession avec les anges et les vierges qui forment sa cour, chercher notre âme comme elle vint jadis chercher celle de sainte Claire d'Assise. Ainsi soit-il.

DEUX CONFÉRENCES SUR L'INDIFFÉRENCE RELIGIEUSE

II

LES CONSÉQUENCES

Messieurs,

L'indifférence religieuse dont je vous ai précédemment exposé les causes, est, sans nul doute, un mal très profond, très invétéré et très redoutable à notre époque.

Pour en conjurer les effets, il devrait suffire d'affirmer que la raison, le bon sens, la conscience et la voix de tous les siècles protestent victorieusement contre une telle aberration ; il devrait suffire d'affirmer que ceux qui n'ont aucune pra-

tique religieuse ni aucun culte extérieur s'excommunient eux-mêmes de l'humanité.

Pourtant je ne m'en tiendrai pas là et je veux vous entretenir aujourd'hui quelques instants des conséquences malheureuses de l'indifférence. Vous le comprenez, il faudrait plus d'un discours pour développer convenablement et épuiser la question. Aussi je me contenterai de vous en présenter un bref résumé. Il importe, en effet, que vous connaissiez à quelles issues ce fléau nous entraîne, et, si je n'ai pas trop présumé de mes forces, j'espère que ces considérations affermiront inébranlablement votre attachement à la pratique religieuse.

L'indifférence envers la religion compromet les intérêts les plus sacrés de l'individu, de la famille et aussi de la société.

I

Et d'abord, pour l'individu, qu'est-ce donc que l'abstention religieuse ? Ce n'est rien autre chose que l'athéisme en acte. Je veux bien que l'indifférent fasse appel à la religion pour son mariage, pour la naissance de ses enfants, pour la garde de son tombeau ; mais ces circonstances exceptionnelles mises de côté, est-ce que sa vie, sa vie tout entière ne proclame pas qu'il n'y a pas de Dieu ? Voyez plutôt : il traite la loi divine comme si elle n'existait pas ; sans cesse il blasphème Dieu dans ses actes ; il professe la souveraineté du plaisir, il n'a aucun respect pour l'Eglise.

Qu'importe, après cela, qu'il ait recours à Dieu en deux ou trois occasions, s'il le traite en quantité négligeable tout le reste de sa vie ? Ou bien il ne croit pas en lui, ou bien alors, il fait de sa foi une indécente exploitation.

Mais, en réalité, l'abstention religieuse est la négation de Dieu en actes, et, très probablement, ce sera bientôt la négation de Dieu même dans les idées ou les croyances, car vous l'avez observé, j'en suis sûr, c'est une loi qui se vérifie souvent : quand on a cessé de pratiquer, on cesse bientôt de croire ; la foi qui ne s'alimente pas est une foi qui s'étiole et qui meurt, et la bonté de Dieu se lasse quand on la méprise indéfiniment.

Vous le voyez donc, la négation muette d'une vie sans Dieu met dans le cœur et sur les lèvres de l'indifférent les blasphèmes mêmes articulés par l'athéisme.

Et ce n'est pas tout. La vie de l'indifférent est un scandale. En effet, Messieurs, tout acte est un apostolat, et son éloquence, pour le peuple surtout, est parfois plus décisive que celle de la parole. Le proverbe a raison : les paroles s'envolent, mais les exemples entraînent. Et quand des hommes puissants, qui disposent de l'autorité, de la richesse ou de la popularité, qui en imposent à leurs semblables par le prestige du talent, agissent de la sorte, que voulez-vous que pense et que fasse le peuple ? Par là on en arrive à une société sans autel, à un peuple dont le blasphème social éclate sans cesse contre Dieu.

Enfin l'indifférent se condamne à une vie sans espérance. S'il persiste dans l'oubli de ses pratiques religieuses jusqu'au bout, il pourra bien avoir sauvé sa fortune, son pays même ; à coup sûr, il perdra son âme ; à supposer qu'il ait un jour le désir de solliciter son pardon, Dieu aura-t-il cette suprême obligeance de lui en laisser le temps et la facilité ? De fait, on meurt souvent comme on a vécu, et une vie sans Dieu, sans lumière, sans frein moral, s'achève le plus souvent par une mort sans espérance et aboutit à l'affreux danger de la perdition définitive.

II

L'abstention religieuse est encore, Messieurs, le fléau de la famille contemporaine. Il lui porte un coup fatal en provoquant la violation continuelle des devoirs qui en sont la base et le soutien, je veux dire avant tout les devoirs de père et d'époux.

Comment, en effet, voulez-vous que l'indifférent comprenne les attributions glorieuses, presque divines, dont Dieu l'a fait dépositaire ? Bien plutôt il les redoutera, car elles entraînent des sacrifices. Or point de sacrifice possible sans force morale et point de force morale non plus sans pratique religieuse. Alors il écartera ces devoirs : il alléguera je ne sais quels faux prétextes pour excuser son égoïsme aussi dangereux pour la patrie que pour la famille, et peut-être en vue de justifier parfois un criminel libertinage.

Messieurs, vous le savez tout comme moi, et nos adversaires eux-mêmes l'ont établi par leurs statistiques : les départements qui fournissent à la France le plus de soldats sont, en règle générale, les plus pratiquants ; de même, la population décroît dans la mesure où baisse la vraie pratique religieuse.

S'il a des enfants, l'indifférent sera-t-il au moins un bon éducateur ? Pour ma part, je n'hésite pas à le dire, la chose me paraît fort douteuse.

Oh ! je ne le nie pas, il aura sans doute de multiples attentions pour la vie matérielle de son enfant ; il ne négligera rien pour lui assurer une fortune arrondie ; mais son âme ? Son âme restera fort loin de ses préoccupations. Voyons : un père peut-il logiquement apprendre à ses enfants qu'ils doivent assurer le salut de leurs âmes si lui-même n'y travaille jamais ? De quel droit leur conseillerait-il la pratique religieuse, quand sa vie serait un démenti flagrant à ses paroles ? Chose plus triste encore, lorsque ses enfants auraient besoin de son appui et de ses conseils pour bien faire, il leur apprend lui-même par ses exemples à se perdre. En vérité, quelle déplorable formation !

Dites-moi maintenant si l'indifférence religieuse rend plus facile l'accomplissement des devoirs d'époux.

Le mariage est avant tout une union, mais non pas seulement matérielle, mais plutôt l'union des âmes dans ce qu'elles ont de plus intime. Or, y a-t-il union possible lorsque — pour rappeler une parole tristement célèbre — c'est toute la question religieuse qui sépare les époux ? Le mariage, c'est le sacrifice. Des devoirs austères pèsent sur les époux. Le cœur humain, comme la raison, tou-